

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 25 janvier 2018 portant application des articles L. 562-3 et L. 714-1 et suivants du code monétaire et financier

NOR : ECOT1735783A

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 25 janvier 2018, vu la décision 2016/849 du Conseil du 27 mai 2016 et le règlement (UE) 2017/1509 du 30 août 2017, concernant des mesures restrictives à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, modifié notamment par le règlement (UE) 2018/87 du Conseil du 22 janvier 2018 ; vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 562-3 et suivants et L. 714-1 et suivants,

A Saint Barthélémy, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises, les fonds et ressources économiques des personnes citées dans l'annexe font l'objet d'une mesure de gel.

La directrice générale du Trésor est chargée de la mise en œuvre du présent arrêté, qui entre en vigueur à la date de sa publication au *Journal officiel* de la République française pour une durée de six mois.

Notification des voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois à compter de sa notification, soit par recours gracieux adressé au ministère de l'économie et des finances au 139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, télédéc 233, ou à sanctions-gel-avoirs@dgtresor.gouv.fr, soit par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, 7, rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04, téléphone : 01-44-59-44-00, télécopie : 01-44-59-46-46, urgences télécopie référés : 01-44-59-44-99, greffe.ta-paris@juradm.fr. En l'absence de réponse à un recours gracieux dans les deux mois qui suivent la date du recours, il y a rejet implicite de la demande et le tribunal administratif de Paris pourra être saisi dans les deux mois suivant le rejet implicite.

ANNEXE

CHOE Chan Il

Renseignements complémentaires : directeur du bureau de Dandong de la Korea Heungjin Trading Company, entité désignée par les Nations unies. La Korea Heungjin Trading Company sert de société de négoce à la KOMID, une autre entité désignée par les Nations unies. La KOMID, désignée par le comité des sanctions des Nations unies en avril 2009, est le principal courtier en armements de la RPDC et son principal exportateur de biens et de matériel en rapport avec les missiles balistiques et les armes conventionnelles

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

KIM Chol Nam

Renseignements complémentaires : directeur de l'antenne de Dandong de la Sobaeksu United Corp, désignée par l'Union. Représentant de l'antenne de Pékin de la Korea Changgwang Trading Corporation, qui a été identifiée par le groupe d'experts des Nations unies comme un prête-nom de la KOMID. La KOMID, désignée par le comité des sanctions en avril 2009, est le principal courtier en armements de la RPDC et son principal exportateur de biens et de matériel en rapport avec les missiles balistiques et les armes conventionnelles

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

JON Chol Young

Date de naissance : 30.4.1975

Passeport n° : 563410192

Renseignements complémentaires : diplomate à l'ambassade de la RPDC en Angola. Représentant en Angola de la Green Pine Associated Corporation et diplomate de la RPDC accrédité en Angola. Green Pine a été désignée par les Nations unies pour des activités constituant notamment une violation de l'embargo des Nations unies sur les armes. Green Pine a également négocié des contrats relatifs à la rénovation de navires militaires angolais en violation des interdictions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

AN Jong Hyuk

Alias : An Jong Hyok

Date de naissance : 14.3.1970

Passeport n° : 563410155

Renseignements complémentaires : diplomate à l'ambassade de la RPDC en Egypte. Représentant de la Saeng Pil Trading Corporation, prête-nom de la Green Pine Associated Corporation, et diplomate de la RPDC en Egypte. Green Pine a été désignée par les Nations unies pour des activités constituant notamment une violation de l'embargo des Nations unies sur les armes. An Jong Hyok a reçu l'autorisation d'exercer tous types d'activités au nom de Saeng Pil, y compris la signature et l'exécution de contrats et d'opérations bancaires. Cette entreprise est spécialisée dans la construction de navires et dans la conception, la fabrication et l'installation de matériel de communication électronique et de navigation maritime

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

CHOL Yun

Renseignements complémentaires : troisième secrétaire de l'ambassade de la RPDC en Chine. A été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme la personne à contacter au sein de la société de la RPDC General Precious Metal impliquée dans la vente de lithium-6, un article lié au nucléaire interdit par les Nations unies, et diplomate de la RPDC. General Precious Metal a précédemment été identifiée par l'Union comme un prête-nom de Green Pine, entité désignée par les Nations unies

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

CHOE Kwang Hyok

Renseignements complémentaires : a été représentant de la Green Pine Associated Corporation, entité désignée par les Nations unies. A été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme le directeur général de la Beijing King Helong International Trading Ltd, prête-nom de Green Pine. A également été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme le directeur de la Hong Kong King Helong Int'l Trading Ltd et exploitant de l'entité de la RPDC dénommée « Beijing Representative Office of Korea Unhasu Trading Company », qui sont également des prête-noms de Green Pine

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

KIM Chang Hyok

Alias : James Jin ou James Kim

Date de naissance : 29.4.1963

Lieu de naissance : N. Hamgyong (RPDC)

Passeport n° : 472130058

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme le représentant de Pan Systems Pyongyang en Malaisie. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau. Création de plusieurs comptes en Malaisie au nom de sociétés écrans de « Glocom », elle-même étant une société écran de l'entité désignée Pan Systems Pyongyang

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

PARK Young Han

Renseignements complémentaires : dirigeant de la Beijing New Technology, qui a été identifiée par le groupe d'experts des Nations unies comme une société écran de la KOMID. La KOMID, désignée par le comité des sanctions en avril 2009, est le principal courtier en armements de la RPDC et son principal exportateur de biens et de matériel en rapport avec les missiles balistiques et les armes conventionnelles. Représentant légal de la Guancaiweixing Trading Co., Ltd, qui a été identifiée par le groupe d'experts des Nations unies comme l'expéditrice d'une cargaison d'articles à caractère militaire à destination de l'Erythrée, interceptée en août 2012

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

RYANG Su Nyo

Date de naissance : 11.8.1959

Lieu de naissance : Japon

Renseignements complémentaires : directrice de Pan Systems Pyongyang. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau

Désignée par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

PYON Won Gun

Date de naissance : 13.3.1968

Lieu de naissance : S. Phyongan

Passeports n° : a) de service 836220035 ; b) 290220142

Renseignements complémentaires : directeur de Glocom, une société écran de Pan Systems Pyongyang. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille

pour le compte dudit Bureau. Glocom assure la publicité du matériel de communication radio destiné à des organisations militaires et paramilitaires. Pyon Won Gun a également été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme un ressortissant de la RPDC exploitant Pan Systems Pyongyang

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

PAE Won Chol

Date de naissance : 30.8.1969

Lieu de naissance : Pyongyang (RPDC)

Passeport diplomatique n° : 654310150

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme un ressortissant de la RPDC exploitant Pan Systems Pyongyang. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

RI Sin Song

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme un ressortissant de la RPDC exploitant Pan Systems Pyongyang. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

KIM Sung Su

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme représentant de Pan Systems Pyongyang en Chine. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

KIM Pyong Chol

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme un ressortissant de la RPDC exploitant Pan Systems Pyongyang. Pan Systems Pyongyang a été désignée par l'Union pour avoir aidé à contourner les sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en tentant de vendre des armes et du matériel connexe à l'Erythrée. Pan Systems est également contrôlée par le Bureau général de reconnaissance qui a été désigné par les Nations unies et travaille pour le compte dudit Bureau

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

CHOE Kwang Su

Date de naissance : 20.4.1955

Passeport n° : 381210143 (date d'expiration : 3.6.2016)

Renseignements complémentaires : troisième secrétaire de l'ambassade de la RPDC en Afrique du Sud. A été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme représentant la Haegeumgang Trading Company. En cette qualité, il a signé un contrat de coopération militaire entre la RPDC et le Mozambique en violation des interdictions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ce contrat concernait la fourniture d'armes et de matériel militaire à Monte Binga, société contrôlée par le gouvernement du Mozambique

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

PAK In Su

Alias : Daniel Pak

Date de naissance : 22.5.1957

Lieu de naissance : N. Hamgyong

Passeport diplomatique n° : 290221242 22.1.2018

Renseignements complémentaires : a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme étant impliqué dans des activités liées à la vente de charbon de la RPDC en Malaisie en violation des interdictions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018

SON Young-Nam

Renseignements complémentaires : premier secrétaire de l'ambassade de la RPDC au Bangladesh, il a été identifié par le groupe d'experts des Nations unies comme étant impliqué dans le trafic d'or et d'autres articles à destination de la RPDC en violation des interdictions imposées par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies

Désigné par le règlement UE 2018/87 du 22.1.2018